

CONSEIL DU 10 JANVIER 2024

Salle Multi-activités d'Arlanc

Procès-Verbal de séance

M. le Président remercie M. le Maire d'Arlanc de mettre à disposition les locaux pour la tenue du conseil communautaire.

M. le Président présente également ses vœux aux conseillers communautaires présents.

Il ouvre la séance après avoir constaté que le quorum est atteint (51 présents, 15 pouvoirs, 66 votants).

M. André FOUGÈRE est désigné secrétaire de séance.

1

I – ABATTOIR INTERCOMMUNAL

Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes

Délibération n°1

Unanimité.

M. le Président donne lecture du courrier qui accompagne le rapport et qui explique que les Mairies devront elles-mêmes présenter le rapport en conseil municipal ; il les informe par ailleurs que dans un délai d'un an, les mesures prises relativement aux observations de la Chambre devront être présentées lors d'un conseil communautaire.

M. le Président donne ensuite lecture de la synthèse du rapport.

Christian Heux : « J'ai découvert l'article de la Montagne, assez documenté semblait-il, je n'ai plus tout en mémoire, et il me semble qu'il fait référence à ce rapport alors que tu viens de nous dire que ce rapport devait être tenu le plus secret possible. Alors comment se fait-il que la presse avait autant d'éléments. Je peux dire que cet article a intéressé pas mal de gens, voire même inquiété. »

M. le Président : « Nous avons été également étonnés ; aucun élu du conseil communautaire n'a contacté la Presse. Par contre on a été contacté, que ce soit moi en tant que Président, ou François Dauphin, ainsi que le Directeur de l'abattoir ... et on pense que la Cour des Comptes a également informé la Presse. »

Guy Gorbinet explique que le 18 décembre 2023, la Cour des Comptes l'a mis en ligne.

M. le Président : « Aucune information n'a émané de nous, et nous n'avons pas voulu y contribuer. En revanche, ce soir, nous avons fait, avant le conseil, un point presse avec La Montagne. L'article va sans doute paraître, vendredi (12 janvier). »

Inaudible.

M. le Président : « Les journalistes ont fait leur travail. »

Marc Joubert : « J'ai pris le temps de le lire, ce rapport, c'est complexe ... En fait, on ne trouve pas tout dans ce document-là, et je m'interroge sur les dépenses qui sont aujourd'hui prévues : il y en a pour un peu plus d'un million. Le titre c'est « Première phase », alors ce qui m'interroge aujourd'hui, c'est le futur. Cela signifie qu'il y en aura une autre ? peut-être même une troisième ... »

M. le Président : « Oui, nous allons en parler juste après, mais ce qui figure dans ce rapport c'est la période 2017/2022. »

Marc Joubert : « 2017/2022 ? ... nous avons pris un engagement de sauver l'abattoir, à Champetières me semble-t-il ; mais une chose me chagrine aujourd'hui, -- et je ne suis pas le seul car on en parle entre nous -- on aimerait avoir un engagement un peu ferme des professionnels... »

M. le Président : « Oui, nous allons en parler également tout à l'heure ; effectivement, il faudra qu'il y ait un engagement ; et puis, je peux le dire maintenant : d'après Monsieur le Préfet, un abattoir public ne peut pas fonctionner, il faut qu'il y ait un partenariat public/privé ; donc nous allons le préciser tout à l'heure. J'avais invité le Président de la Chambre d'agriculture, il est à Paris ... Le Préfet a chargé la Chambre d'agriculture, et la chambre des Métiers d'étudier un business plan et un modèle économique, donc ils sont impliqués... donc ils y travaillent pour que nos éleveurs et nos agriculteurs participent... alors je ne sais pas sous quelle forme, ce sont les chambres qui vont nous le dire... mais tu as raison. »

François Dauphin : « Je pense qu'on avait dit, au départ, que si la Communauté de communes le reprenait, c'était pour le remettre sur les rails, et qu'après, il faudrait -- je pense que ce n'est pas le rôle d'une collectivité de gérer un abattoir -- après, il y aura un choix à faire... soit créer une SEM, il y a plusieurs formules ... et c'est là qu'il faudra vraiment se pencher là-dessus. Aujourd'hui, il faut relancer l'outil. Quand la Chambre des Comptes nous dit qu'on a été fermé sept mois, cela n'a pas été une fermeture administrative, ... Si on a fermé, c'est parce qu'on est en régie, et qu'il nous fallait un directeur, et nous n'en avons pas et nous avons eu du mal à en trouver. Quand on en a trouvé un, on a redémarré, et aujourd'hui, ce qu'il faut, c'est que la chaîne « porcs » qui est en mauvais état, redémarre. Il faut savoir qu'elle représente 40 % du Chiffre d'affaires, donc tant qu'on ne l'aura pas redémarrée ... eh bien ! l'abattoir ne pourra pas tourner. Plus on attend, plus on creuse le déficit. »

Marc Joubert : « Le problème, c'est quand on entend Daniel dire que le Préfet a dit lui-même qu'un abattoir public ne peut pas tourner, il faut que ce soit un partenariat public-privé... aujourd'hui, je me demande dans quelle mesure nous sommes aptes à prendre une décision pour investir quand on voit les articles de La Montagne... L'abattoir d'Issoire, il souffre un peu des mêmes maux et que »

François Dauphin : « Il ne souffre pas, il est fermé, depuis le 31 décembre. Et c'est un abattoir privé. »

Marc Joubert : « On est bien d'accord mais on nous incite un peu à faire un regroupement des deux ... »

François Dauphin : « Non ! non, ... »

Marc Joubert : « C'est ce que j'ai compris à partir des deux articles... »

M. le Président donne la parole à Michel Sauvade, Conseiller départemental, afin qu'il donne la position du Département.

Michel Sauvade : « Oui, vous savez que Valérie Prunier en tant que Vice-présidente de la Communauté de communes, et moi en tant que Vice-président du Département, nous servons de relais d'information au Président Chauvin. Pour ne rien vous cacher, je l'ai eu au téléphone, juste avant la réunion du Conseil de ce jour : la position du Département est extrêmement claire ... c'est-à-dire qu'il y a totale dissociation entre ce qu'il se passe à Issoire et ce qu'il se passe à Ambert. Et il n'y a aucune conséquence entre ce qui se passe d'un côté et ce qui arrive de l'autre. Pour ce qui concerne Ambert, je cite : « les engagements du Département seront tenus ». C'est la position qu'on a relayée avec Valérie. C'est la position qu'a tenue le Président du CD 63 dans toutes les réunions, et il n'y a aucune ambiguïté par rapport à ce point-là. En revanche, -- on l'a toujours dit -- nous sommes dans une situation extrêmement complexe et le Département souhaite, aux côtés d'ALF, voir quelles sont les possibilités d'avoir un abattoir qui soit économiquement viable et le Département a dit depuis le début qu'il s'engagerait seulement, dès lors qu'il y aurait une solution viable. Pour arriver à cette solution viable, à mon avis, il n'y a pas trente-six solutions, il y a un outil, et des gens qui souhaitent l'utiliser. On ne trouvera pas des gens qui souhaitent utiliser un outil tant que cet outil ne sera pas opérationnel. Et ce qu'a dit le Préfet lors de la table ronde à Ambert, c'était exactement cela : le rôle de la collectivité, ça n'est pas de gérer un abattoir, le rôle de la collectivité c'est de mettre à disposition des professionnels un outil qui soit adapté à leurs besoins. Donc la position du Département est celle-là : on sera aux côtés de la Communauté de communes ; on

a compris toutes les difficultés qui ont pu être rencontrées aussi bien dans les négociations avec les appels d'offres, que dans les discussions avec les interlocuteurs, donc le Département mettra tous les moyens humains pour accompagner la Communauté dans ce sens. Parallèlement à cela, la question qui se pose aujourd'hui, c'est la question qui concerne Issoire. Donc Lionel Chauvin est en train de réfléchir sur ce point-là : dans l'hypothèse où le Département s'engage en parallèle à Issoire, -- mais je le répète à date il n'y a rien, mais il est logique que le Département s'interroge car il a besoin également d'outils de proximité – pourquoi ne pas imaginer ensuite, la possibilité de complémentarité entre les uns et les autres ? Mais ce qu'il faut retenir très clairement ce soir, dans le cadre de cette réunion, c'est : Le Département tiendra ses engagements de permettre à la communauté de communes de mettre à disposition des professionnels un outil adapté. »

M. le Président : « Donc il n'y a aucun lien entre Ambert et Issoire aujourd'hui. »

Bruno Paul : « Pour refaire fonctionner la chaîne « porcs », on avait voté une somme de 900 000 €, j'entends dire qu'avec le retard elle s'élève plutôt à 1,3 M€. Est-ce exact ? »

M. le Président : « Nous allons présenter le budget de l'abattoir pour 2023. Nous allons prendre acte du rapport auparavant. »

Poursuite de l'exploitation de l'abattoir

Cf. délibération n°2

4 votes « contre », 8 abstentions, 54 votes « pour ».

Engagement des travaux de rénovation l'abattoir

Cf. délibération n°3

4 votes « contre ». 6 abstentions. 56 votes « pour ».

Igor Giraudeau : « Par rapport au document qui vous est remis, l'exécution du budget 2023 s'est achevée. Nous avons fait les rattachements. Donc, par rapport aux chiffres qui ont été communiqués par écrit, nous disposons des chiffres définitifs. Donc les dépenses de fonctionnement du budget abattoir s'établissent à 670 000 € ; donc c'est 67 % du budget, il n'y a pas eu de dérives. Le problème, ce sont les recettes ; elles s'élèvent 379 539,35 € ; (question inaudible) ... eh bien, notamment parce que nous étions partis sur une réouverture de la chaîne « porcs », sur une aide de la DRETTTS pour le chômage partiel, etc. Donc les recettes ne sont pas au rendez-vous. Cela dégage un déficit de 290 471,80€ ; sachant qu'il faut rajouter le résultat reporté 2022 qui était de – 117 549 ; donc le résultat cumulé s'élève à – 408 020,90 € en fonctionnement. En revanche, en investissement le résultat est positif : + 376 348,56 contrairement à l'année d'avant où il était légèrement négatif ; donc, du coup, le résultat cumulé reporté est de 309 952 € sachant que dans cette somme, il y a l'avance de trésorerie qui a été faite par le budget principal, qui apparaît mécaniquement un peu comme un emprunt ; ce qui fait que cela gonfle un peu le résultat cumulé en investissement ; ce qui fait que sur 2024, le problème ne sera pas l'investissement, ce sera toujours le fonctionnement. »

M. le Président : « Voilà, je pense que ces informations répondent à quelques-unes de vos préoccupations. En fait, dans tous les cas, nous devons régulariser ... N'importe laquelle des décisions qui sera prise, il faudra que le budget principal donne 408 000 € à l'abattoir. On en est là. Au moins... (Inaudible) Oui. Oui, il y avait des recettes ; je me souviens bien de ta remarque, et de celle de Daniel - - et d'autres d'ailleurs – parce qu'on avait voulu... Parce qu'on pensait que la chaîne « porcs » redémarrerait plus tôt. »

Michel Beaulaton : « Oui, mais normalement vous aviez parlé de septembre, donc le delta serait quand même moindre qu'il ne l'est à l'heure d'aujourd'hui. Mais à un moment ou un autre on ne peut pas surestimer des chiffres ... C'est facile de remplir les cases d'un tableau ! »

M. le Président : « Oui c'était le Budget prévisionnel, tu as raison ... 800 000 de recettes estimées. Bon on n'y est pas ... Mais voilà par contre le compte administratif, qui pourrait peut-être encore bouger un petit peu. Mais on en est là aujourd'hui, à un déficit de 408 000 €. »

Daniel Barrier : « Je voudrais juste dire un mot, ce qui m'inquiète un peu ici ; tout à l'heure vous faisiez allusion à la chaîne « porcs » et vous avez dit que cela allait rapporter 40 % de chiffre d'affaires en plus. Mais même si on en arrive à 40 % de chiffre d'affaires en plus, on n'arrivera pas à boucler un budget. Et ce que je constate, c'est que pour faire 250 000 € de Chiffre d'Affaires, on a eu 340 000 € de frais de personnel ; donc déjà, si on cherche une société d'économie mixte, si on cherche des personnes qui souhaitent s'impliquer dans le capital d'une société, quand on présente un bilan comme celui-ci, je ne vois pas quel est le kamikaze qui voudra y mettre des billes. C'est ça le problème. Donc nous sommes en train de remettre sur pied un outil, certes ! Mais est-ce qu'avant de créer un outil, il ne faudrait pas voir si cet outil va servir à quelque chose ? Parce que c'est cela qui me pose problème. Je me demande qui va bien vouloir investir là-dedans, parce que quand on regarde les chiffres, c'est quand même un peu aberrant. Alors le rapport de la Cour des comptes fait apparaître la possibilité de l'émergence du marché bio, qui a un gros potentiel ; j'ai vu dans le rapport que l'année dernière, sur le marché bio, il y avait eu deux vaches, deux veaux et deux agneaux sur l'année.... donc cela m'interroge vraiment. »

François Dauphin : « Le marché bio, bon, c'est une niche en plus mais enfin, ici ce sont surtout des circuits courts. Il y a, je pense... j'en vois au fond de la salle, là ... des éleveurs sont là ; c'est eux qui vont te donner leur avis, ce n'est pas moi. Mais quand une chaîne « porcs » ... enfin quand il n'y a que deux chaînes qui travaillent, c'est sûr que tu ne peux pas sortir ... Par contre s'il y a la chaîne « porcs » qui se met en route, il y a des clients qui font tuer ailleurs, qui reviendront à Ambert. La personne qui ne veut pas aller faire tuer à Brioude, il veut revenir à Ambert.

Daniel Barrier : « Alors dans ces conditions-là, -- et c'est ce que l'on s'était dit quand on avait repris l'abattoir, -- il faut qu'on trouve un modèle économique pour le faire fonctionner, on ne l'a pas encore cherché ... »

François Dauphin : « On va y travailler dessus, mais c'est quand même dur d'aller dire aux gens de venir à l'abattoir d'Ambert parce que cela fait un an que l'on doit démarrer... »

Daniel Barrier : « Non, mais on ne va pas dire aux gens « Venez à l'abattoir d'Ambert », on va leur dire « On est prêt à vous faire un abattoir, aux normes, conforme, on investit. à vous de le faire tourner. Comment vous allez faire ? ». Ça, on ne leur a jamais dit aux gens ! »

François Dauphin : « Si ! on a fait des réunions... je vois que ... »

Daniel Barrier : « Et qu'est-ce qu'il en est ressorti alors ? »

François Dauphin : « Je vois qu'il y a Sébastien qui veut parler, il va te répondre, puisqu'il est intéressé. »

Daniel Barrier : « si ça a été fait, c'est bien ! »

Marc Joubert : « Moi ce qui m'interpelle ... pourquoi tant de retard ? »

François Dauphin : « Tu le sais bien pourquoi : on a fait des appels d'offres infructueux, cinq lots infructueux ... tu le sais aussi : lorsqu'on fait des appels d'offres, il y a des délais à respecter, il a fallu relancer la machine, il a fallu refaire des modifications. Aujourd'hui, tout s'est arrangé, et je tiens à remercier nos techniciens en particulier Martial qui s'est beaucoup impliqué. Il a fallu renégocier les prix... vous verrez que le travail a porté. Il est vrai que le Bureau d'études avait été très bas dans ses estimations et je vous rappelle qu'il a pris 2 000 € d'amendes quand on lui a dit que nous n'étions pas satisfaits ... je vois que Chamseddine est là et il pourra peut-être mieux vous l'expliquer puisque c'est lui qui s'occupe des appels d'offres. On était à 841 000 € ; après, on est passé à 1,164 M, et aujourd'hui,

avec les négociations, on est repassé 1,085 M€. Enfin, pour trouver des entreprises, ce n'est pas évident, mais à présent nous avons quelqu'un et on attend le vote de ce soir pour attribuer tous les lots.

Sébastien Dugnas : « Ce qu'on avait décidé, en conseil communautaire à Champetières, c'était de mettre en place un outil d'abattage public, puisque c'était le dernier du Puy-de-Dôme, à destination des agriculteurs et des utilisateurs locaux ; certes ils ne font pas des volumes énormes mais là, c'était une proposition de services. Aujourd'hui, si on n'a pas un outil d'abattage qui fonctionne au niveau de toutes les chaînes, -- aussi bien le veau, le bœuf, le mouton que le porc, -- on ne trouvera pas un apporteur supplémentaire qui voudra s'engager... Il n'y a qu'avec un outil opérationnel que des apporteurs vont pouvoir se greffer. Personne ne va faire un chèque en blanc, ... ce n'est pas possible. Et justement avoir ce service d'abattage public est plus que nécessaire parce qu'il est attendu par pas mal d'utilisateurs sur le territoire. Donc aujourd'hui, c'est aussi pour ne pas lâcher ces personnes-là qui sont revenues et qui abattent aussi sur Ambert. »

François Dauphin : « Pour information -- tout le monde le sait -- l'abattoir d'Issoire était tenu par Tinel qui a arrêté, ... Tinel a vendu ses magasins, et on a reçu celui qui reprend la viande et qui serait intéressé pour tuer les moutons et les porcs. Les négociations pour le moment en sont là. Connaissant Despinasse, il va sans doute me contacter pour négocier les tarifs ; on a donc fait des démarches... »

Sébastien Dugnas : « De toute manière, un grossiste, vous serez toujours obligés de lui appliquer un tarif préférentiel. Il faudra jouer le jeu... »

François Dauphin : « Je veux dire qu'on n'est pas resté les deux pieds dans le même sabot. depuis qu'on a appris cela, on a essayé de contacter ces personnes. »

Daniel Barrier : « Si je comprends bien, vous êtes utilisateur de l'abattoir... »

Sébastien Dugnas : « Eh bien moi, à titre personnel, j'apporte de temps en temps une bête ... »

François Dauphin : « Et il fait partie du conseil d'exploitation également. »

Daniel Barrier : « Mais est-ce que vous attendez qu'il y ait une gestion publique de l'abattoir ? ... que la gestion publique de l'abattoir continue ? c'est-à-dire que l'abattoir continue d'être géré par la communauté de communes ? ... »

Sébastien Dugnas : « Oui ! voilà ! je pense que ... Il faut, comme on dit, combiner le public et le privé ; c'est l'apporteur privé qui va faire du volume, et qui va apporter de l'argent, qui va amener des bêtes... parce qu'on voit qu'aujourd'hui, on sort à peu près 290 000 €, en abattant ce qu'on abat actuellement ; on sait qu'il y a 340 000 € de personnel et qu'il y aura d'autres frais qui vont se rajouter, mais l'apporteur privé qui va arriver, il va arriver avec de l'argent... c'est ce qui va permettre de finir de financer le personnel, les investissements et le fonctionnement... »

François Dauphin : « Pour être à l'équilibre, il faut qu'on arrive à 600 tonnes à l'année. »

Daniel Barrier : « Non, mais ce que je ne comprends pas là-dedans, et je dois être bouché... (brouhaha) Non ! je ne suis pas en train de vous dire de fermer l'abattoir ... »

Simon Rodier : « Il est évident que le dispositif de gestion purement publique, ça n'est que transitoire. Au cœur de la réflexion que nous avons tous depuis le début, ce sont les usagers qui devront être impliqués, in fine. On se doute bien qu'on n'aura pas un investisseur qui va venir pour faire purement de l'argent. Ça, c'est une évidence. »

Daniel Barrier : « Mais on ne parle pas d'investisseurs... c'est évident que les gens qui ont intérêt à investir là-dedans, ce sont les utilisateurs ! Tu dis que c'est au cœur de nos réflexions, mais cela ne l'a pas tellement été jusqu'à maintenant puisque nous n'avons jamais abordé ce sujet-là. Mais est-ce que quelqu'un a dit aux utilisateurs de l'abattoir : « voilà nous, on investit et vous, vous allez gérer... la gestion elle vous incombera. »

Daniel Forestier : « Oui, c'est vrai qu'on n'a pas été... Au départ, on a pensé que c'était à la chambre d'agriculture et à la chambre des métiers de s'occuper de cela. Il a fallu que ce soit le Préfet qui le leur dise il y a un mois ! Et aujourd'hui la Chambre d'agriculture travaille pour proposer un modèle

économique à la Communauté de communes, un business plan... Je ne sais pas quand est-ce qu'ils vont nous rendre une réponse... peut-être dans quelques mois ; il n'empêche qu'en attendant, nous avons intérêt à démarrer au moins cette chaîne « porcs » qui nous permettrait d'avoir des recettes immédiates, en attendant que la Chambre d'agriculture nous fasse une proposition. David Chauve s'y est engagé. C'est ce qu'on aurait dû faire effectivement ; on ne l'a pas fait, on n'en avait peut-être pas les moyens ; on aurait sans doute dû insister un peu plus auprès de la Chambre ; nous, les agriculteurs, on ne les a pas trop en direct. Il y en a qui sont là aujourd'hui... »

Daniel Barrier : « Vous devriez pourtant bien les avoir... »

M. Le Président : « Oui, on peut les avoir mais si c'est la Chambre qui les invite, peut-être qu'ils viennent plus nombreux que lorsque c'est nous qui invitons ; en ce qui me concerne, j'avais pu constater, lors de la réunion que nous avons tenue à Valeyre, qu'il fallait un outil. »

Daniel Barrier : « Non ! mais là, on part exactement dans ce projet comme on est parti lorsqu'on a repris le bâtiment du Brugeron. On a dit : « Il ne peut pas tourner parce qu'il y a des travaux à faire, il faut faire les travaux. » On a donc fait les travaux, et une fois qu'ils ont été faits, on a fermé ... »

Inaudible

Daniel Barrier : « Là on est en train de repartir de la même façon, c'est mon impression. »

Simon Rodier : « Ce n'est pas comparable... »

Chantal Facy : « Je trouve également que ce n'est pas du tout comparable ; on parle d'un outil qui va servir à des usagers du territoire ; on est quand même dans un territoire où l'agriculture est extrêmement importante ; cela fait partie de notre attractivité, on ne peut pas comparer l'abattoir avec le bâtiment du Brugeron. Ce n'est pas du tout la même chose. »

Daniel Barrier : « Je ne compare pas les deux, ... c'est la méthode que l'on emploie que je compare ! Je ne suis pas pour la fermeture de l'abattoir ; ne croyez pas cela. »

Marc Joubert : « Moi c'est le manque de clarté ! ... »

Guy Gorbinet : Inaudible.

Marc Joubert : « Je vais quand même finir ce que j'avais commencé de dire. Il y a un manque de clarté et un manque de vision sur l'avenir. Je pense qu'on a été tous d'accord pour sauver l'abattoir. Et je ne change pas d'avis, mais quand je vois ce qu'on nous a transmis, et ce qu'on a ce soir, j'ai du mal à faire le lien avec ce que j'ai sous les yeux, là... et ce qui est au tableau. Cela, déjà... pour moi, c'est un manque de clarté. On a du mal à suivre ! »

M. le Président : « Ce n'est pas un manque de clarté, ce qui est affiché au tableau avec les programmes 1, 2 et 3... »

Marc Joubert : « Si c'est sujet à interprétation, c'est que ça manque de clarté ... Et si je ne comprends pas, c'est que ça manque de clarté. »

M. le Président : « Ce qu'il faut comprendre – je n'avais pas vu ce qui était affiché mais bon ! je voulais y venir – le programme 1, on met seulement la chaîne « porcs » en route. Il y en a pour 256 277 €... »

Marc Joubert : « Quand je te dis que ça manque de clarté, ... je regrette, j'insiste Daniel ! quand je lis le titre « Programme actualisé de la première phase de travaux de l'abattoir » et dans cette première phase je ne retrouve pas ça ! c'est ça qui m'ennuie ! Daniel, c'est ça ... »

M. le Président : « Oui, je comprends, c'est par rapport aux phases ... Les phases, elles ont été éclatées. La phase 1, qui comportait les travaux de chaîne « porcs », en plus des travaux de mise aux normes, ça a été éclaté ... la phase 1 a été éclatée pour pouvoir vous demander : est-ce qu'on la fait complètement avec le million nécessaire dont on a parlé ? Est-ce qu'on fait plutôt seulement la chaîne « porcs », comme disait Guy tout de suite, pour redémarrer rapidement parce qu'elle rapporte 40 % du chiffre d'affaires ? Est-ce qu'il faut la redémarrer au plus tôt ... Et quand on dit au plus tôt, il faut qu'on soit clair aussi, c'est le 1^{er} avril. »

François Dauphin : « Si les travaux démarrent rapidement ! »

M. le Président : « Parce qu'on ne pouvait pas signer les marchés, si vous n'en étiez pas d'accord ... C'est donc la discussion de ce soir. On peut se contenter de ne faire que la phase 1 qui ne concerne que la chaîne « porcs ». Mais pour la démarrer il nous faut 256 270 € d'investissement. »

Michel Beaulaton : « Mais est ce qu'on est garanti que la DDPP laissera rouvrir la chaîne « porcs » dans l'état actuel du bâtiment ? Il n'y a pas d'autres travaux annexes qui sont prévus ? »

François Dauphin : « Pour la chaîne « porcs » ce n'est pas une mise en demeure ; c'est nous qui l'avons arrêtée... »

Michel Beaulaton : « Oui, ce n'est pas une mise en demeure, ... Mais ce n'est pas la question que je te pose ! Je te pose une question, et tu réponds à côté... »

M. le Président : « Oui la question que tu poses : tu demandes si les mises aux normes demandées par la DDPP ont bien été effectuées ? tu te demandes si la Chambre d'agriculture, avec ses agriculteurs et ses éleveurs, le temps qu'elle nous donne une réponse, effectivement, est-ce qu'ils vont attendre ? Eh bien on va s'arranger avec le Préfet pour qu'ils attendent ; ou alors on fait tout ? si vous en êtes d'accord, mais c'est la question qu'il faut se poser. »

Michel Beaulaton : « En sachant que, connaissant bien l'alimentaire, ... les 1,3 M €, il ne faut pas se cacher derrière... dans deux ans il y aura d'autres contraintes et il ne faut pas oublier que c'est un bâtiment qui a 60 ans, qui est vétuste, -- il faut bien le reconnaître--, et qui a des problèmes structurels ... on ne peut pas savoir dans les prochaines années... On risque de passer un bébé à la prochaine équipe qui risque d'être compliqué ! et ces 1.3 M, cela signifie qu'on va bloquer une somme d'argent qu'on ne pourra plus investir pour la Communauté de communes, tout en sachant que nos ressources sont faibles. Cela aussi il faut en tenir compte. Et il faut être sûr que tous les paysans ... puisque vous en parlez, mais apparemment vous les avez très peu rencontrés ... Nous n'avons aucune garantie qu'eux vont s'engager une fois que les travaux seront effectués ! ... Tu as des garanties écrites ? »

François Dauphin : « Non ! mais Michel... »

Michel Beaulaton : « Non, mais tu n'arriveras pas à me convaincre ! parce que selon moi, c'est une hérésie... »

François Dauphin : « Je ne cherche pas à te convaincre... »

Michel Beaulaton : « C'est une hérésie parce qu'on est en train de dilapider l'argent de la communauté de communes sur un équipement qui n'est pas nécessaire au territoire ! »

François Dauphin : « C'est ton point de vue personnel ... Imagine que l'on suive ton objectif, et qu'on ferme l'abattoir, il faut savoir qu'on a quand même 1 M€ à y mettre : licenciements, plus ce qu'on a déjà payé, ... Il ne faut pas croire qu'on va fermer l'abattoir et que cela ne va rien nous coûter. »

Michel Beaulaton : « Celui d'Issoire, c'était du privé et ils viennent de fermer ! »

Simon Rodier : « Moi j'ai une conviction, puisque tu parles de nécessité, j'ai une conviction : c'est que l'agriculture est une nécessité pour notre territoire et que l'agriculture de demain, ce n'est pas celle d'hier, ce ne sera pas celle de nos grands-parents non plus ... mais ce ne sera pas la même et que pour cette agriculture de demain, pour l'élevage de demain, on aura besoin d'outils de proximité. Moi quand j'entends le mot « nécessaire », pour moi la nécessité, c'est de permettre à une agriculture rurale et familiale, d'avoir un avenir sur notre territoire. Très clairement ! »

François Dauphin : « Juste vous dire également qu'on a rencontré les autres Communautés de communes puisqu'il y a des gens qui viennent de Thiers Dore Montagne, ils sont prêts à nous aider pour l'investissement ... pas pour le fonctionnement ; on est allé également rencontrer Clermont-Auvergne Métropole, pour le Plan d'Alimentation Territorial, si ça ouvre, ils seront intéressés de venir faire tuer des bêtes ici... Avec la Restauration collective, ils font un gros travail là-dessus ; même celui qui achète pour la Métropole, il est prêt à ... d'ailleurs, il en a fait tuer ici... Voilà on travaille là-dessus,

mais on ne peut aller dire ... moi, demain, je suis incapable d'aller dire si on va tuer 500 tonnes, 600 tonnes ... »

Daniel Barrier : « Et Thiers Dore et Montagne, ils sont prêts à mettre combien ? »

M. le Président : « Il ne me l'a pas dit ; mais ce sera uniquement sur l'investissement ... mais c'est surtout sur le fonctionnement qu'on a des besoins, mais bon. »

François Dauphin : « J'estime que c'est un outil indispensable pour notre territoire ; on parle de développement durable, ...eh bien cela en fait partie. Après, chacun est libre de penser ce qu'il veut. »

M. le Président : « Par contre, allons-y par étapes, comme je vous le propose là... simplement démarrer la chaîne « porcs » rapidement ... et puis, moi j'attends beaucoup de la Chambre d'agriculture, car ils se sont engagés ... Il ne faut pas prendre la Chambre d'Agriculture pour une andouille, parce qu'autrement ça ne va pas aller, parce que si on la fait travailler pour rien, ... et la Chambre des Métiers, également. »

Daniel Barrier : « Ils en ont pour combien de temps pour se concerter ? »

M. le Président : « Je n'ai pas la date ! J'aurais souhaité que David Chauve soit là, ce soir et il est absent ! »

Marc Joubert : « Je rebondis Daniel sur ce que tu disais tout à l'heure : donc, le redémarrage de la chaîne « porcs », je suis d'accord. Ce sont les inconvénients que je vois qui sont listés à côté : non-conformité au plan de financement présenté aux partenaires et aux marchés prêts à être notifiés. Cela signifie que les marchés n'ont pas été consultés pour la remise en état de la chaîne « porcs », alors son redémarrage pour avril me paraît un peu présomptueux.

M. le Président : « Il ne manque plus que la signature ... On a retenu les entreprises, en CAO... mais ils ne sont pas notifiés parce qu'on ne peut pas les notifier sans votre accord. »

Marc Joubert : « On a donc des montants de travaux ; ce n'est pas ce que je comprends quand je lis ça mais bon ! après le risque que l'on peut rencontrer si on ne fait que la première partie : eh bien c'est ce qu'il y a d'écrit et cela me chagrine un peu : pas de mise en conformité suite aux demandes de la DDPP, ... »

M. le Président : « La mise en conformité, c'est ce qu'on a dit tout à l'heure, c'est la partie deux qu'il faut rajouter ; ce sont les 630 000 € qu'il faut rajouter pour la mise en conformité ... »

François Dauphin : « La mise en conformité demandée par la DDPP, c'est pour le bien-être animal ; ce qu'il demande c'est la couverture des amenées. on sera obligé d'y passer. »

Marc Joubert : « Oui, mais si on s'arrête à faire la première partie, cela veut dire qu'on prend le risque d'ouvrir la chaîne « porcs » et qu'on va fermer la chaîne « veaux et bovins »

François Dauphin : « La chaîne « veaux et bovins » elle tourne pour l'instant mais il faut qu'on s'engage à couvrir ces amenées, c'est une mise en demeure pour cette mise aux normes. »

Corinne Mondin : « Oui je voulais aussi revenir sur les travaux d'amélioration pour l'atelier de découpe ; j'ai toujours entendu dire que c'étaient les ateliers de découpe qui permettaient de faire du chiffre ; en fait, dans le principe, si l'on effectue les programmes 1, 2, et 3... à mon avis, ce n'est pas suffisamment parlant pour les agriculteurs et pour les usagers qui seraient intéressés par l'abattoir, il faudrait tout faire en même temps ; enfin c'est un avis très personnel mais ... »

François Dauphin : « Oui, c'est bien ce que l'on veut faire, mais on a voulu phaser ; il y a deux choses qu'il faut se mettre en tête ; la chaîne « porcs », on peut effectuer tous les travaux sans arrêter l'abattoir ; après en ce qui concerne le rail de bovins qu'il faut surélever parce que les têtes touchent par terre, il faudra arrêter le fonctionnement au moins 15 jours ; c'est pour cela que si la chaîne « porcs » redémarre, et qu'il faut qu'on arrête plus tard, le phasage est nécessaire : la chaîne « porcs » peut continuer, et la chaîne « bovins » peut s'arrêter ; tandis que si on ne démarre pas par cela, rien ne pourra tourner et le déficit se creusera. Pour ce qui concerne la découpe, il y a peu de choses à faire : l'isolation, ... mais cela ne se ferait qu'en dernier. Et on a prévu – parce que la DDPP souhaite des vestiaires pour ses

techniciens homme et femme, elle ne souhaite pas disposer des mêmes que les nôtres – et là il y en a encore pour 200 à 300 000 € ; donc pour le moment on mettra un Algeco. »

Corinne Mondin : « Cela signifie que ces trois programmes-là pourraient être effectués l'un derrière l'autre mais sur un temps très court ? »

François Dauphin : « Oui, ...enfin, sur un an quand même, voire peut-être deux. »

Daniel Forestier : « L'idée, c'était, si tu veux ... par rapport à ce qui est prévu, ce qui est annoncé là... pendant cette période-là, ce que j'ai dit tout à l'heure ... la chambre d'agriculture et la chambre des métiers vont travailler ; j'imagine qu'ils vont trouver des solutions à nous proposer, ... je ne sais pas lesquelles... Peut-être un modèle économique qu'on imagine même pas là, ... bon ! c'est leurs affaires ... ce serait peut-être un peu dommage, si, comme le dit François, on ne phase pas et puis qu'il ne se passe rien... je ne sais pas moi. Nous on est d'accord aujourd'hui pour dire « allez on y va », l'outil qu'il manque aujourd'hui, c'est la chaîne « porcs » ... pour nous rapporter au plus tôt, et comme l'a dit François, ça risque de faire venir d'autres clients qui amèneront leurs bovins, etc. Voilà la période. Mais si vous pensez aujourd'hui qu'il faut faire tout, c'est une décision que l'on prend, ici, en conseil communautaire. Voilà ! »

Simon Rodier : « L'idée, si vous l'avez compris, ce découpage en programmes, c'est de ne pas fermer l'abattoir, de ne pas le fermer totalement parce que vis-à-vis des usagers, ce serait relativement catastrophique de fermer l'abattoir pour les travaux. Voilà ! l'idée de ce phasage, de ce découpage de la phase 1 en programmes, il est là. »

François Dauphin : « Je vous rappellerais quand même que toutes les mises en demeure qui sont, c'est pour le bien-être animal ... toute la bouverie qui n'est plus aux normes, il faut la refaire ! les quais d'amenée, les couvertures des quais d'amenée, les ¾ du travail c'est pour le bien-être animal ; on n'aura pas le choix, on sera obligé d'en passer par là ; et je pense que le bien-être animal pour nous, il faut que ce soit une priorité absolue, et c'est un engagement que l'on doit aux consommateurs. »

Corinne Mondin : « Le bien-être animal, c'est aussi le fait que l'on n'envoie pas les bêtes à 200 km pour être abattues. »

Simon Rodier : « Et c'est bien pour cela que ça a un sens que la puissance publique s'en mêle, c'est d'une part parce qu'on voit un modèle de société, un modèle d'agriculture où le bien-être animal est pris en compte et c'est pour cela qu'à mon avis on a vraiment ... même si in fine, il faudra trouver un modèle économique viable – parce que c'est un outil économique—moi, je ne vous parle pas d'aménagement du territoire là-- , je vous parle vraiment d'un modèle d'agriculture pour demain ; après, ce phasage-là, moi aussi au début j'ai eu un peu de mal... parce que je vois bien la nécessité de faire la phase « bouverie », mais la phase « bouverie », on a une mise en demeure, bon ! Mais on peut le faire, l'une après l'autre »

Corinne Mondin : « Sur un temps, le plus court possible. »

Christian Heux : « Je trouve que l'idée de ne pas fermer l'abattoir paraît raisonnable. Engager des sommes d'1,3 M, et puis certainement d'autres par la suite, cela fait peur ! on est dans l'attente d'un modèle économique – tu as l'air d'y compter beaucoup, énormément même -- et on peut faire confiance à la Chambre d'agriculture semble-t-il pour nous apporter des solutions miracles, qui après cet investissement de 292 000 € pour ne pas fermer l'abattoir et relancer les porcs, nous permettra peut-être d'espérer grâce à ce modèle économique, qu'il n'est pas inutile de continuer à investir. Voilà ! on reprend un risque à mon avis de beaucoup d'euros... mais si tu pouvais nous garantir, Président, que cela risque de s'arrêter là, ou de continuer bien sûr ! c'est ce que tout le monde souhaite ! que cela continue ! grâce au miracle économique qui nous sera proposé par la Chambre d'agriculture ou je ne sais qui ... moi, je serai prêt à suivre sur cette première phase. Mais j'ai vraiment de grosses inquiétudes si tu veux, par rapport à ce modèle économique... je ne demande qu'à y croire ! Moi, j'aurais aimé que ce soir – mais on ne peut pas vous reprocher quoi que ce soit, on sait que vous vous êtes battus comme des lions – mais il vrai qu'on se projette dans un avenir sans beaucoup d'éléments ! il nous manque des

billes ! Moi personnellement je serais prêt à aller sur programme 1 mais... j'ai hâte de voir ce modèle économique. »

Marc Joubert : « Existe-t-il des liens techniques entre les deux programmes ? Si je fais le programme 1, et seulement lui... est ce que cela pose des problèmes pour faire le 2 après le mois d'avril ? »

M. le Président : « Non, aucun lien, ils sont indépendants. »

Marc Joubert : « Alors, si cela peut soulager quelques consciences, qu'est ce qui nous interdit de reprendre une décision après le mois d'avril, au sujet du programme 2 ? car c'est 1,1 M € de travaux ! »

M. le Président : « Oui c'est ce qu'on est en train de dire, et on aura les résultats de l'étude de la Chambre d'agriculture ! »

Guy Gorbinet : « Je voudrais juste rappeler que la commune lorsqu'il s'est agi de reprendre l'abattoir c'était dix minutes un quart d'heure, c'était soit « on reprend », soit « on reprend pas » ; donc la commune d'Ambert a décidé à l'unanimité d'y aller ; en 2020 quand toutes les chaînes fonctionnaient on équilibrait, on en était à 900 tonnes environ ; depuis 2020, est arrivée toute la réglementation sur le bien-être animal, et là je rejoins un peu Michel Beaulaton, et là effectivement ces normes-là, elles vont évoluer et il va falloir encore modifier, s'adapter, etc. Mais il en va de même dans tous les domaines ; c'est tout de même un outil qui est utile pour nous, notre agriculture est de moyenne montagne... j'ai encore rencontré il y a quelques jours des jeunes qui se sont installés parce qu'on a un abattoir ; ils font de l'agriculture biologique d'un côté, ils ont des bêtes de l'autre côté, ils viennent tuer, ils font des petites caissettes et les vendent. Moi je dis que tant que l'appareil ne sera pas en route, tant que la chaîne "porcs" ne sera pas en route, on ne pourra pas demander aux agriculteurs ou à d'autres de s'investir ; et puis en plus on verra peut-être des gens qui ne tuent plus ici, revenir avec des porcs, mais peut-être également avec des bovins ou autre chose. »

Marc Joubert : « Il faut faire attention aux mots que l'on emploie ; « s'investir » ça veut dire quoi ? Demain, « s'investir » ça va être pour les agriculteurs ou les professionnels apporter pour avoir de la carcasse à la sortie... Méfie-toi Daniel, parce qu'aujourd'hui, moi, c'est ce que je comprends ! Demain les professionnels, ils ne vont pas mettre un euro dans l'abattoir ! »

Daniel Barrier : « Alors on continue de gérer l'abattoir et on continue de gérer les déficits de l'abattoir parce que s'ils ne sont pas impliqués, il n'y aura pas d'efforts de faits et on ne trouvera pas ... non ! Non... »

Marc Joubert : « Le seul moyen serait peut-être de leur confier la gestion ? »

Guy Gorbinet : Inaudible

Marc Joubert : « Mais s'investir cela veut dire quoi ? À partir du moment où tous les travaux de mise aux normes auront été faits, cela veut dire quoi investir ? »

Simon Rodier : « Justement c'est dans les travaux d'après ; on sait bien que dès qu'on a un équipement, il faut y faire des travaux régulièrement. »

Serge Joubert : « Le débat est en train de me choquer parce qu'aujourd'hui, on a quand même un outil qui est important, que beaucoup de secteurs de demi-montagne comme le nôtre aimeraient avoir ; aujourd'hui on a pris une décision d'essayer de maintenir l'abattoir après l'arrêt de la commune d'Ambert -- il faut d'ailleurs souligner son engagement puisque cela nous a permis d'avoir cet outil -- on a pris l'engagement, cet outil, effectivement, il est relativement inquiétant pour la bonne raison qu'il n'a pas fonctionné. Et on est en train de parler de quelque chose qui n'est pas la réalité des choses : il y a eu pas mal de mois d'arrêt ; aujourd'hui, le multi-espèces, et on sait très bien que sur le secteur c'est le porc qui a une activité importante. Par contre, de mon point de vue, une chose est sûre, il faut le lancer rapidement et en totalité ; éviter les fermetures et éviter des choses qui puissent pénaliser la suite parce que les éleveurs, toutes les personnes qui apportent de la viande, aujourd'hui, ils ont besoin d'une sécurité, et si on n'a pas la capacité de la leur offrir, il disparaîtra. »

François Dauphin : « Je suis tout à fait d'accord avec toi »

Applaudissements.

Bernard Pastel : “Je pense comme Serge Joubert que l’abattoir doit rester public, je pense que les travaux doivent être menés sur la totalité parce qu’arrêter une chaîne, on perd un potentiel pendant un moment et cela peut durer longtemps après ; je pense qu’il faut que les travaux soient dans un esprit global, qu’ils soient effectués sur toutes les chaînes et je pense aussi que ce qui apportera du volume – et qui a commencé déjà -- c’est la qualité du travail. Parce que le travail effectué à l’abattoir d’Ambert est irréprochable. Je suis très satisfait en tant qu’utilisateur, on est vraiment au niveau des autres abattoirs, et je pense qu’il y a quand même quelque chose à jouer, parce que l’abattoir de Brioude est à la limite de ses capacités. Je sais qu’ils ont des projets de construction, et cela va durer un certain nombre d’années ; il y a donc un potentiel de gens qui pourraient venir ici. Et cela n’est pas à négliger.”

11

Marc Ménager : “Moi ce que je voulais dire en tant qu’ élu ; je suis fils d’agriculteurs, j’ai fait une école d’agriculture ; je suis très attaché à l’agriculture contrairement à ce que je vais dire, et aussi, je suis très ému ; en revanche je suis également élu et j’ai des comptes à rendre ; nous en avons beaucoup débattu hier, en conseil municipal car je leur ai exposé la réunion que nous allions tenir aujourd’hui ; moi je suis très dubitatif par rapport à l’étude de la chambre d’agriculture et de la chambre des métiers ; cela fait quand même depuis 2017 qu’on met 3,5 millions d’euros sur l’abattoir, ... Et d’un coup, on va faire une étude de marché pour savoir si l’abattoir d’Ambert pourrait être rentable ; donc moi, je me dis qu’on va encore engager 1 M de travaux, parce que ce qu’il en ressort c’est bien 1 M de travaux ; cela va faire à peu près un an ou un an et demi de travaux ; ce qui signifie que l’abattoir ne va pas fonctionner à taux plein encore pendant un an ou un an et demi ; on n’aura donc pas les vrais comptes pendant toute cette période ; cela veut aussi dire que dans un an, quand on construira le budget, on se reposera les mêmes questions, mais on aura mis un million d’euros de travaux et après, nous, au niveau de la communauté de communes, on aura un budget à équilibrer. Voilà ! Après on va faire des coupes sur d’autres budgets parce qu’il ne faut pas se leurrer les 400 000 €, on va bien les prendre quelque part. L’année prochaine, il y aura sûrement encore 400 autres mille euros ...”

François Dauphin : “S’il y a encore 400 000 € l’année prochaine, il y aura du souci à se faire, ...”

Marc Ménager : “Mais bien sûr qu’il y aura du souci à se faire parce qu’on sait très bien que la chaîne des porcs ne va pas redémarrer demain puisque les marchés n’ont pas encore été signés ; moi, en tant qu’ élu -- et je l’avais dit déjà à Champetières -- je pense que ce n’était pas notre rôle, à nous Communauté de communes de reprendre l’abattoir, et ça, c’est mon opinion. »

François Dauphin : “oui, mais il serait fermé aujourd’hui !”

Marc Ménager : “Et il serait fermé aujourd’hui ; mais on n’en serait pas à débattre. Je pense que les professionnels – et là où j’ai le plus de mal – je vois que les professionnels, même si la chaîne “porcs” ne fonctionne pas, les professionnels ne sont pas revenus. Quand on voit le ...”

François Dauphin : “Ah bien si ! attends, je ne peux pas ..., il y a des professionnels qui sont revenus !”

Marc Ménager : “Je ne suis pas bon en math, mais j’ai regardé les courbes ... »

François Dauphin : « Non mais pourquoi ils ne sont pas revenus ? on avait un grossiste. Aujourd’hui tu as Fougerouse qui vient. Et il faisait avant 200 T ; il n’attend que ça lui, parce qu’il va tuer à Yssingaux ! »

Marc Joubert : « Ce qui représentera, comme le disait Daniel, 40 % du volume. Donc quoiqu’il arrive, vous savez que la chaîne « porcs », c’est 40 % du volume qu’on va abattre ; vu les quantités qu’on abat ... je ne suis pas fort en maths mais ... »

François Dauphin : « Ce sont 400 000 € que cela rapporte ! »

Marc Ménager : « Aujourd’hui, les agriculteurs sont ici ; il faut qu’ils sachent eux aussi, ce que je vais voter – je voterai « contre » -- je ne me cacherais pas parce que moi, demain, ce ne sont pas les agriculteurs que j’aurais en face de moi, ce sera le citoyen lambda ! »

François Dauphin : « Je vais te répondre ! Aujourd'hui, en Bureau communautaire, on a parlé de la Gare de l'Utopie ; cela ne gêne personne de mettre 600 000 € dans la gare de l'Utopie ! Et ça sert à quoi ça ! (applaudissements) voilà ! Alors aujourd'hui, on chipote là pour ... je ne voulais pas le dire mais ça m'énerve d'entendre tout ça ! »

Chantal Facy : « François, je te rejoins et Dieu sait que je suis pour la culture ! Est-ce qu'à la Communauté de communes, on a beaucoup de services qui sont équilibrés ? on est là aussi pour assurer un service public, et moi, je défends l'abattoir. On le sait ! il y a un moment ... On est en train d'ergoter sur un sujet où nous étions d'accord pour garder cet outil et maintenant on ergote en se disant « est-ce qu'on continue ? » ... enfin cela n'a aucun sens ! On parle d'attractivité du territoire, on est dedans, là !
M. le Président : « Il faut essayer d'être apaisé ! quand tu me dis, Chantal qu'il y a des services qui sont déficitaires, c'est vrai : la piscine, les crèches, ... est-ce qu'on peut comparer un abattoir avec une crèche, ou une piscine ? Alors arrêtons avec ça ! »

Chantal Facy : « Eh bien je suis désolée ! mais je trouve que dans notre territoire, c'est aussi un service qu'on doit rendre !! »

M. le Président : « Oui ! mais ils ne sont pas comparables ! Cela ne s'adresse pas aux mêmes personnes ! Les autres services sont pour tous les habitants ! »

Chantal Facy : « Ce n'est pas pareil mais c'est quand même un service ! et on veut arriver à l'équilibrer !! »

François Dauphin : « Non ce n'est pas du tout le même outil, mais c'était un aparté ... »

Véronique Faucher : « Je suis d'accord avec toi François, je pense que tu as discuté avec certains bouchers qui sont partis, ... moi, je l'ai fait aussi ... aujourd'hui, ce qu'ils attendent pour revenir, c'est vraiment d'avoir confiance ... Il faut qu'on arrive à leur donner confiance ! »

François Dauphin : « On sait très bien pourquoi ils n'ont pas confiance ! je n'aime pas parler du passé, mais qu'est-ce que tu veux faire ? moi je serais boucher, je me poserais des questions ! Et puis aujourd'hui, les bouchers ont changé leur façon de travailler ; maintenant, ils ne vont plus s'embêter à acheter une vache entière, ils achètent un devant, ou un arrière et puis terminé ! ils sont sûrs de le vendre ! avoir confiance, c'est ce qu'ils attendent. »

Véronique Faucher : « Et je pense donc aussi, qu'il faut voter la totalité. »

Bruno Paul : « On était tous d'accord pour mettre 900 000 € dans les travaux, on n'en est pas loin. On a peut-être trop investi pour arrêter maintenant, si on fait tout avec 1,1 M € ; alors je ne suis pas trop d'accord pour croire que cela va repartir au mois d'avril : les travaux ne sont pas commencés, les artisans ne savent s'ils vont faire les travaux. »

François Dauphin : « Toutes les entreprises sont venues visiter l'abattoir, car nous avons imposé la visite dans le cahier des charges du marché ! Je peux vous dire que le gros œuvre et compagnie, ils attendent. En ce moment, ils sont au chômage les gars ! (brouhaha) oui, c'est une entreprise locale, qui a le marché et aujourd'hui, ils sont au chômage ! »

M. le Président : « Bien ! On passe au vote... »

Brouhaha

M. le Président : « Oui, effectivement, il y a des aides ; 40 % de la Région, 15 % du Conseil départemental, on espérait plus ! ... et 60 000 € de l'Etat sur 1,7 M ! ... »

Arnaud Provenchère : « 60 000 € seulement ? alors on a un plan de financement à combien de % ? »

M. le Président : « On arrive à 60 % »

Arnaud Provenchère : « Autre question, à la dernière présentation, on avait eu « qui étaient nos clients ? » ... qui sont nos clients ? la dernière fois, nous avions deux gros clients de mémoire. »

François Dauphin : Inaudible

Arnaud Provenchère : « Et donc ? celui qui a repris ... »

François Dauphin : « Par contre Fouilloux, il a vendu ; c'est Despière qui a racheté, aujourd'hui, il fait tuer quelques agneaux, ... mais ça ne va pas chercher bien loin. Je vous l'ai dit, on a des contacts avec ceux qui ont racheté Tinel... »

Arnaud Provenchère : « Donc ce serait nos seuls gros clients ? »

François Dauphin : « eh bien après il y a les bouchers ... Chantal vient de le dire, on en a un à Arlanc, il y a encore quatre cinq bouchers qui viennent encore ... »

Simon Rodier : « Au-delà des gros clients qui sont indispensables au modèle économique, je redis la même chose, c'est un équipement qu'on fait pour les usagers, cela signifie qu'on le fait pour les gens du territoire ; cela veut dire qu'à un moment donné, on pourra se lancer toutes les invectives que l'on veut et faire tous les applaudissements que l'on veut ; moi ce que j'espère, c'est que les usagers s'impliqueront et que ceux qui sont concernés seront là ! »

Marc Joubert : « S'impliquer, ça veut dire quoi ? merci de le préciser ! »

Sébastien Dugnas : « C'est apporter du volume. »

Simon Rodier : « C'est commencer par cela ! »

M. le Président : « Le peu que j'ai entendu de la Chambre d'agriculture : ils se renseignent auprès des Départements où cela fonctionne ! Je ne peux pas croire qu'on soit les seuls sur toute la France. Il y a des modèles économiques que l'on n'imagine peut-être pas ici. Il faut attendre. Voilà. »

François Dauphin : « Je voudrais ajouter que si on a un abattoir qui redémarre et qui marche, l'Etat est en train de mettre en place des aides pour les petits abattoirs ; mais il faut qu'on le redémarre et c'est à nous de prouver que cet outil peut être rentable. »

Arnaud Provenchère : « Une dernière question. TDM, tu as dit qu'ils allaient nous aider pour l'investissement, combien ? quand ? »

M. le Président : « Je ne sais pas. Je ne sais pas. Ils attendent qu'on aille les voir et voilà. Mais ce sera sur l'investissement, et ils ne participeront que si les autres communautés de communes qu'on a contactées participent. Mais vous savez bien, les investissements ne sont pas les principaux de nos soucis ; les investissements, on y arrive toujours. Très bien. Premier vote : est-ce que vous souhaitez que l'on continue l'abattoir ? Qui vote « contre » ? 4 votes « contre ». Qui s'abstient ? 8 abstentions. On continue. Second vote : est-ce que c'est l'ensemble des travaux, parce que j'ai compris dans la discussion, que certains ne souhaitaient que la phase 1. »

Marc Joubert : « Daniel ? Très bien, on va continuer et j'en suis heureux. Mais rappelle les subventions que l'on est susceptible d'avoir ? »

M. le Président : « Je vais les rappeler car elles sont limitées effectivement. La Région participe à hauteur d'environ 400 000 €, et le Département 150 000 € par rapport au million. Au total donc : 550 000 € et si on ajoute l'Etat... Donc on peut espérer pas loin de 600 000 € sur le million. (brouhaha) On parle de la première phase... Non, le 1,7 M, c'est les deux phases. Ici, c'est la première phase, à 1 085 000 €. »

Brouhaha.

M. le Président : « Bien ! Cela signifie que même si on phase les travaux ... alors par rapport à cela, on vote maintenant si vous êtes pour ou contre l'investissement de la première phase totale de 1 085 000€ ... Oui Christian ? »

Christian Heux : « Comme je te l'ai dit tout à l'heure, je suis d'accord pour amorcer la pompe, c'est-à-dire la chaîne « porcs » qui va nous donner un peu d'air, mais je ne suis pas d'accord pour l'ensemble. Je donne une chance au projet. Voilà ! je voulais le dire. »

Daniel Forestier : « Mais je ne peux pas le faire voter en deux fois, je suis obligé de ... David ? »

David Bost : « Je pense qu'il faut quand même être prudent en disant qu'on ne ferait que la première phase et pas la suite, parce que quand on voit le rapport qui est quand même à charge... parce que la deuxième partie est importante, sur l'autorisation d'exploiter, c'est pour cela qu'il faut la prévoir

rapidement derrière. Bien sûr tout est important mais je pense que les deux premières phases sont les plus importantes pour l'autorisation d'exploiter. »

M. le Président : « Donc par rapport à la remarque de Christian, je pense que c'est la meilleure façon de faire ; c'est de voter programme par programme... »

Protestations !

M. le Président : « Il faut se mettre à la place de ceux qui pensent comme Christian, ... parce qu'il n'est pas contre ! Comme ça on peut voir à quel moment on s'arrête finalement. »

Simon Rodier : « Oui tu as raison, il faut faire voter programme par programme, et on verra bien où on s'arrête... »

Sébastien Dugnas : « Le problème c'est que si vous faites le programme 1 et pas le programme 2, vous fermez la boutique et le programme 2 ne sert à rien. Donc c'est tout ou rien ... »

Véronique Faucher : « Et quand on parle de confiance, c'est important de montrer qu'on fera le reste derrière. »

M. le Président : « Oui, mais il faut que je tienne compte de tous les avis ... C'est bien normal, par rapport à la remarque de Christian qui n'est pas contre mais qui souhaite n'engager pour l'instant que le programme 1... »

Karine Lefieux : « Personnellement, j'aurais souhaité avoir les informations de la Chambre d'Agriculture, et voir le projet à venir. C'est pareil, je ne suis pas contre mais pour l'instant cela me pose problème de ne pas avoir toutes les informations pour voter. »

M. le Président : « Oui mais le démarrage des travaux est urgent, c'est ça le problème. »

Un élu : « Je crois qu'on se pose beaucoup de questions. Nous sommes à la limite du service public quand même ! Cela a été dit, on ne se pose pas la question du financement en quatre ou cinq parties quand il faut faire une Maison de services, quand il faut rénover la piscine... Il ne faut pas oublier d'où on vient, on est sur un territoire agricole ; on est tous plus ou moins petit-fils ou fils de paysan ou paysan nous-mêmes ; et je pense qu'il faudrait remettre l'église au milieu du village, c'est quand même l'agriculture qui participe à l'entretien de nos territoires, à leur développement ... donc, bien évidemment, il faut s'ouvrir aux nouveaux venus, accueillir les gens qui viennent sur nos territoires, en faire pour tout le monde. Mais il ne faut pas oublier ceux qui y sont depuis toujours, qui ont façonné le paysage, et qui l'ont fait vivre. Donc pour ma part, ce sera un vote « pour ». »

Chantal Facy : « Je trouve que c'est tout à fait une bonne réflexion parce que franchement si on n'a pas de beaux paysages ouverts, qui sont bien sûr entretenus par nos agriculteurs, à un moment donné on ne fera plus venir personne. Et on n'aura plus besoin ni de crèches, ni de piscine, ni du reste ... »

Un élu : « En revanche, on est bien d'accord qu'il faut mettre en place une gestion adaptée ; il faut bien évidemment que le monde agricole soit associé, et partie prenante de la gestion pour que ça marche ! on est bien d'accord ! Mais après, c'est « Aide toi, le ciel t'aidera », si on fournit un outil qui fonctionne, on arrivera plus facilement quand même à faire travailler tout le monde ensemble, qu'avec un outil bancal. »

M. le Président : « Et puis la remarque de l'Etat, tu as raison, allait dans ce sens : normalement c'est un budget à autonomie financière, le budget principal n'a pas à abonder ... Bon après ! il faut trouver le bon équilibre en fonctionnement, et effectivement cela passera par ce que tu dis. Enfin très franchement, on ne va pas mettre 400 000 € tous les ans, il faut se poser la question ! (brouhaha) Mais il n'y a pas de subvention en fonctionnement ! Il n'y en a pas ! On a tous compris que le problème, ce n'est pas l'investissement, c'est le fonctionnement ! C'est la trésorerie ! Rappelez-vous l'année dernière on ne pouvait pas payer les salaires, et on a été obligés de décaler leurs primes... C'est le fonctionnement ! Bien ! on vote le total ! Qui est contre l'investissement de 1,1 M de la phase 1 ? 4 votes « contre ». Qui s'abstient ? 6 abstentions. Très bien c'est adopté. Et on va tout mettre en œuvre

pour que cela se passe bien. On va faire une demande auprès de l'Etat, pour que si on a besoin de chômage partiel, il soit pris en compte par la DDETS. »

M. le Président clôt le débat et passe à la suite de l'ordre du jour.

II – PÔLE « AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE »

15

PLU d'Ambert – Approbation de la Modification Simplifiée n°1

Cf. délibération n°4

1 abstention.

PLUi du Pays d'Olliergues – Complément à la délibération de la modification n°2 du PLUi du Pays d'Olliergues

Cf. délibération n°5

Unanimité.

Remplacement d'un délégué à l'EPF-Auvergne

Cf. délibération n°6

Unanimité.

Régine Fabry de Job remplace M. Morel, pour la Commune de Job, en tant que suppléant pour la Commune.

François Dauphin rappelle les délégués titulaires de la Communauté de communes, et que l'assemblée générale va se tenir au mois de février.